



unesco

Favoriser la confiance : Un impératif de l'éducation aux médias et à l'information

SEMAINE MONDIALE DE L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION

24-31 OCTOBRE 2022

#SemaineMondialeEMI2022



Note conceptuelle
Semaine mondiale de l'éducation aux médias et à l'information
24-31 octobre 2022

Thème : Favoriser la confiance : l'éducation aux médias et à l'information, un impératif

Pays hôte : Nigéria

« La fracture se creuse entre les citoyens et les institutions qui les servent... la crise de confiance qu'alimente la perte d'une **vérité** et d'une **compréhension communes** ne cesse de s'approfondir. »

Notre Programme commun, António Guterres, Secrétaire général
de l'Organisation des Nations Unies

Résumé exécutif

Cette note conceptuelle rédigée en vue de l'édition 2022 de la Semaine mondiale de l'éducation aux médias et à l'information fait le point sur les questions de confiance et de solidarité qui se posent par rapport aux personnes, aux médias, aux plates-formes numériques, aux gouvernements, au secteur privé et aux organisations non gouvernementales. Elle donne un aperçu de quelques actions prometteuses menées l'an dernier dans le domaine de l'éducation aux médias et à l'information et de la façon dont l'éducation aux médias et à l'information contribue à favoriser la confiance et combattre la défiance.

Sept sous-thèmes généraux ont été définis pour l'édition 2022 de la Semaine mondiale de l'éducation aux médias et à l'information :

1. Promouvoir l'éducation aux médias et à l'information en tant que stratégie viable de développement afin de renforcer la confiance, la protection sociale et la solidarité collective.
2. Accélérer l'accès des individus aux compétences en éducation aux médias et à l'information parallèlement à la progression de l'accès universel aux réseaux numériques. De cette façon, les individus deviendront simultanément compétents en éducation aux médias et à l'information et pleinement connectés au numérique. Ils pourront alors mettre à profit la nouvelle connectivité avec davantage de discernement.
3. Œuvrer pour faire de l'éducation aux médias et à l'information un élément clé de l'exercice des droits humains fondamentaux et, par là même, faire progresser l'éducation aux médias et à l'information pour tous.
4. Faire mieux connaître les nouvelles Normes mondiales de l'UNESCO pour des lignes directrices relatives au développement de programmes d'éducation aux médias et à l'information et le document complémentaire intitulé « Citoyens éduqués aux médias et à l'information : Penser de manière critique, cliquer à bon escient (deuxième édition du modèle de programme d'éducation aux médias et à l'information conçu par l'UNESCO à l'intention des éducateurs et des apprenants) », de même que l'outil [Addressing conspiracy theories: what should educators know](#).
5. Mettre au point des solutions novatrices pour réduire les inégalités d'accès à l'éducation aux médias et à l'information.
6. Rechercher des partenariats et des financements afin de renforcer la confiance et la solidarité dans le développement de l'éducation aux médias et à l'information à tous les niveaux de la société.

7. Encourager et promouvoir la politique d'éducation aux médias et à l'information (EMI) aux niveaux organisationnel, institutionnel, national et régional en vue de garantir un accès équitable et éthique à une information de qualité.

Les sous-thèmes ci-dessus guident les actions et les activités engagées dans le monde entier pour célébrer la Semaine mondiale de l'éducation aux médias et à l'information, notamment la Conférence principale et le Forum de l'agenda des jeunes. Ils ont pour objet de stimuler des progrès et des résultats mesurables pour promouvoir l'éducation aux médias et à l'information en tant que stratégie viable de développement et renforcer ainsi la confiance dans un monde où la confiance s'érode et où les nations luttent pour la paix et la tranquillité.

Contexte et événements marquants de l'année écoulée

Dans son rapport intitulé Notre Programme commun, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. António Guterres, énonce 12 engagements pris par les dirigeants mondiaux. Parmi ces engagements, M. Guterres met l'accent sur les valeurs de confiance et de solidarité qui forment le ciment de la cohésion sociale et des avancées sociales en vue du bien commun.

Pourtant, la dure réalité est là : l'érosion du facteur confiance. « Les gens se détournent chaque jour davantage des valeurs de confiance et de solidarité – c'est-à-dire des valeurs dont nous avons précisément besoin pour reconstruire notre monde et assurer à nos semblables et à la planète un avenir meilleur et durable »¹. Ce phénomène tient à plusieurs raisons, au nombre desquelles la montée de la désinformation, des discours de haine, des inégalités, de l'injustice, du manque de transparence, en particulier dans les espaces numériques. Selon le Baromètre de confiance Edelman 2022, les craintes de fausses informations n'ont jamais été aussi fortes. Depuis plusieurs années, la confiance envers les gouvernements et les médias s'effrite progressivement². La perte de confiance met en péril la protection de la démocratie³.

Inverser cette tendance exige d'agir sur deux fronts. Il faut que les individus, les groupes, les institutions et les sociétés unissent leurs forces pour instaurer la confiance et combattre la défiance. La défiance est un cercle vicieux qui menace la stabilité sociale et le développement durable. En effet, quand les citoyens font le choix de la méfiance avant de commencer par rechercher des preuves, les chances d'un débat pacifique disparaissent⁴. Pendant des décennies, les parties prenantes ont, partout dans le monde, apporté leur appui à un modèle d'éducation aux médias et à l'information qui valorisait un certain scepticisme à l'égard des informations diffusées par les médias et les gouvernements. L'UNESCO a prôné et proposé des normes mondiales et des outils pour un cadre alternatif d'éducation aux médias et à l'information qui place au premier plan la nécessité de sensibiliser et d'éclairer les esprits sur le caractère indispensable de médias libres, indépendants et pluralistes. Savoir à quelles sources d'information se fier et en connaître les raisons est un précepte fondamental de l'éducation aux médias et à l'information. Dans le même esprit, l'éducation aux médias et à l'information insiste également sur la nécessité pour les médias et les plates-formes de communication numérique d'être dignes de confiance.

Les gouvernements, les médias, les entreprises de communication numérique, les autres entreprises et les organisations non gouvernementales peuvent et doivent contribuer aux changements urgents qui s'imposent. Garantir la qualité de l'information est le moyen le plus efficace d'instaurer et de favoriser la confiance dans toutes les institutions⁵. À titre d'exemple, la confiance dans les informations scientifiques et les méthodes d'investigation scientifique est mise à mal. Cette remise en cause de la validité de la science représente un grave danger pour la société. La

¹ Notre Programme commun, Rapport du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. António Guterres (p. 3).

² Baromètre de confiance Edelman 2022, (p. 5).

³ Journal officiel de l'Union européenne, Conclusions du Conseil sur l'éducation aux médias dans un monde en constante évolution, (2020/C 193/06), 9.6.2020.

⁴ Ibid.

⁵ Baromètre de confiance Edelman 2022, (p. 36).

pandémie de COVID-19 en est une parfaite illustration. La réponse à ce défi de notre époque passe par des politiques complexes, des mécanismes de régulation et d'autorégulation qui vont au-delà des particularités géographiques, des cultures, des systèmes politiques et des cadres médiatiques ancrés dans des considérations éthiques. Le Trust Project a proposé huit indicateurs qui peuvent aider les utilisateurs à apprécier la fiabilité des médias, tels que des commentaires utiles, la diversité des points de vue, des citations et des références, l'expertise du journaliste⁶.

Il est également impératif de faire en sorte que chacun acquière, grâce à l'éducation aux médias et à l'information, les capacités de réflexion critique nécessaires pour pouvoir évaluer la qualité de l'information qu'il reçoit, ainsi que l'information qu'il crée et partage avec autrui⁷. En combinant les garanties qu'offrent des sociétés éduquées aux médias et à l'information et une forte demande d'informations fiables et vérifiées, les possibilités d'instaurer la confiance et de combattre la défiance sont plus grandes.

Rien qu'au cours de l'année dernière, des avancées significatives pour développer l'éducation aux médias et à l'information pour tous ont été enregistrées :

1. La résolution [A/RES/75/267](#) (2021) sur l'éducation aux médias et à l'information, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies, appelle notamment les pays du monde entier « à élaborer et à appliquer des politiques, des plans d'action et des stratégies promouvant l'éducation aux médias et à l'information... ».
2. L'édition 2021 de la Semaine mondiale de l'éducation aux médias et à l'information a été la première célébration organisée à l'échelon de l'Organisation des Nations Unies, après sa proclamation dans la résolution susmentionnée adoptée par l'Assemblée générale.
3. Pour la première fois en 2021, des organisations intergouvernementales régionales, dont l'Union africaine, la Ligue arabe, le Dialogue pour la coopération asiatique, la Commission européenne, l'Organisation de coopération et de développement économiques et le Forum des îles du Pacifique, ont exprimé leur volonté d'appuyer l'éducation aux médias et à l'information au niveau régional et de renforcer la coopération mondiale entre les parties prenantes.
4. En 2021, la Commission européenne, l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, le Ministère norvégien des affaires étrangères, le Ministère japonais des affaires étrangères, l'Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO), la Ligue arabe, Twitter et Google ont appelé d'autres parties prenantes à les rejoindre en tant que contributeurs et partenaires afin de fournir des ressources à l'appui des programmes d'éducation aux médias et à l'information.
5. Pour la première fois, lors du Forum sur la gouvernance de l'Internet 2021 et de l'édition 2021 de la Semaine mondiale de l'éducation aux médias et à l'information, des représentants intergouvernementaux de haut niveau, de la société civile, des médias sociaux et des médias se sont réunis pour aborder la question de l'éducation aux médias et à l'information dans les espaces numériques. Un consensus s'est dégagé sur l'urgence d'aller de l'avant dans l'élaboration d'un Cadre international multipartite pour les plates-formes privées/numériques afin de promouvoir l'éducation aux médias et à l'information.
6. Les parties prenantes ont préconisé l'instauration d'un Fonds international pour l'éducation aux médias et à l'information.

⁶ Les 8 indicateurs de confiance, The Trust Project : <https://thetrustproject.org/> (consulté le 8.04.2022).

⁷ Journal officiel de l'Union européenne, Conclusions du Conseil sur l'éducation aux médias dans un monde en constante évolution, (2020/C 193/06), 9.6.2020.

Favoriser la confiance par l'éducation aux médias et à l'information

Au vu de ce qui précède, la communauté mondiale est invitée non seulement à réaffirmer et à renforcer son engagement en faveur de l'éducation aux médias et à l'information pour tous, mais aussi à mettre en place de nouvelles initiatives dans ce domaine pour favoriser la confiance.

L'éducation aux médias et à l'information contribue à la confiance et fait obstacle à la défiance en dotant les personnes et les institutions des moyens nécessaires pour :

- exercer leur sens critique dans leur manière d'écouter, de lire et de vérifier l'information avant de la partager ;
- faciliter l'accessibilité et la compréhension de l'information relative aux droits humains, aux droits numériques et aux droits à la vie privée ;
- appeler les principaux acteurs du paysage de l'information et du numérique à la transparence et à l'éthique ;
- défendre la liberté d'information et la liberté d'expression ;
- encourager le discernement dans les rapports avec le public, l'information et les espaces numériques ;
- consolider les plates-formes de dialogue ;
- adopter un état d'esprit et une attitude appropriés pour étudier et analyser les plates-formes d'information et de communication ;
- s'inscrire dans une approche globale de l'information en vue de percer à jour les subtilités de la défiance qui l'accompagne.

Les personnes ayant reçu une éducation aux médias et à l'information sont plus aptes à engager le dialogue avec les gouvernements, les médias, les médias sociaux et les entreprises de leur entourage sur la qualité de l'information qu'ils partagent.

En 2014, l'UNESCO et la Commission européenne ont expérimenté le concept d'éducation aux médias et à l'information pour renforcer la confiance dans les médias en s'appuyant sur les grands principes suivants :

- les compétences en éducation aux médias et à l'information ne doivent pas être centrées uniquement sur l'autoprotection, mais aussi sur les obligations et les devoirs institutionnels ;
- donner la priorité à l'éducation aux médias et à l'information qui permet aux citoyens de comprendre la fonction des médias, des plates-formes de communication numérique, des gouvernements, des entreprises et des organisations non gouvernementales dans la transmission d'informations déterminantes pour le développement et la gouvernance, et les conditions dans lesquelles ils peuvent exercer cette fonction ;
- mettre l'accent sur les compétences des citoyens en éducation aux médias et à l'information qui leur permettent de mieux connaître leurs droits en ligne et hors ligne. En font partie le droit à la liberté d'information, à la liberté d'expression et à la vie privée ;
- appeler l'attention sur le fait que toutes les informations ne sont pas de nature médiatique et qu'une grande partie des informations n'est pas de l'information numérique ;

- souligner l'importance des compétences en éducation aux médias et à l'information pour sensibiliser le public aux partis pris potentiels et aux visées personnelles, économiques et politiques présentes dans toutes les formes d'information ;
- permettre aux citoyens de comprendre la façon dont le marketing commercial et social favorise le développement économique et fait vivre les médias, les plates-formes numériques, les gouvernements, les entreprises et les organisations non gouvernementales ;
- aider les citoyens à comprendre qu'il est nécessaire d'avoir confiance dans les institutions sociales... sans pour autant leur vouer une confiance aveugle. L'éducation aux médias et à l'information permet d'avoir une vision éclairée et constructive.

Les sous-thèmes de l'édition 2022

L'édition 2022 de la Semaine mondiale de l'éducation aux médias et à l'information encourage toutes les parties prenantes à organiser des événements locaux sur ce thème et sur les sous-thèmes énumérés ci-dessous.

- *Promouvoir l'éducation aux médias et à l'information en tant que stratégie viable de développement afin de renforcer la confiance, la protection sociale et la solidarité* : faire en sorte que l'apprentissage de l'éducation aux médias et à l'information améliore le dialogue pour la transparence et l'éthique dans divers domaines :
 - gouvernements ;
 - plates-formes de communication numérique ;
 - médias ;
 - entreprises et institutions diverses ;
 - organisations non gouvernementales ;
 - groupes de personnes appartenant à d'autres cultures, origines ethniques, religions, milieux socioéconomiques, orientation sexuelle, genre, etc.
- *Accélérer l'accès des individus à une éducation aux médias et à l'information parallèlement à l'accès universel aux réseaux numériques.*
- *Œuvrer pour faire de l'éducation aux médias et à l'information un élément clé de l'exercice des droits humains fondamentaux* : promouvoir l'éducation aux médias et à l'information pour tous en tant que fin en soi et en tant que moyen de sensibiliser aux droits humains et au dialogue.
- *Faire mieux connaître le nouveau document intitulé Normes mondiales de l'UNESCO pour des lignes directrices relatives au développement de programmes d'éducation aux médias et à l'information* et le document complémentaire intitulé *Citoyens éduqués aux médias et à l'information : Penser de manière critique, cliquer à bon escient* (deuxième édition du modèle de programme d'éducation aux médias et à l'information conçu par l'UNESCO à l'intention des éducateurs et des apprenants), de même que l'outil *Addressing conspiracy theories: what should educators know* : considérer l'éducation aux médias et à l'information comme un moyen d'améliorer les compétences et de promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie.
- *Mettre au point des solutions novatrices pour réduire les inégalités d'accès à l'éducation aux médias et à l'information.*

- *Rechercher des partenariats et des financements afin de renforcer la confiance et la solidarité dans le développement de l'éducation aux médias et à l'information à tous les niveaux de la société.*
- *Encourager et promouvoir la politique d'éducation aux médias et à l'information aux niveaux organisationnel, institutionnel, national et régional en vue de garantir un accès équitable et éthique à une information de qualité.*

Composition du projet de programme

1. Session spéciale : Éducation aux médias et à l'information : accélérer le développement de communs numériques plus transparents
2. Éducation aux médias et à l'information sur le lieu de travail
3. Éducation aux médias et à l'information et transparence de la communication
4. Éducation aux médias et à l'information en faveur de la confiance dans les médias et les processus électoraux
5. Programme d'éducation aux médias et à l'information dans les établissements scolaires au service du dialogue interculturel et de l'édification de la paix
6. Session spéciale : Des villes éduquées aux médias et à l'information : collecte de données et facteur confiance
7. Session spéciale : Au carrefour de la Semaine mondiale de l'éducation aux médias et à l'information et de la Journée mondiale des villes
8. Sessions spéciales : Forum de l'agenda des jeunes autour de l'éducation aux médias et à l'information
9. Éducation aux médias et à l'information, accès à l'information et liberté d'expression : une combinaison pour renouer la confiance
10. Éducation aux médias et à l'information à l'ère de l'intelligence artificielle et du métavers
11. Éducation aux médias et à l'information : Une ouverture d'esprit pour tous
12. Éducation aux médias et à l'information : Communiquer pour des communautés mieux armées
13. Éducation aux médias et à l'information au service de la résilience et de la prospérité
14. Éducation aux médias et à l'information au service des droits humains
15. Effet nuisible de la défiance sur les démocraties : Les expériences et les solutions qu'apporte l'éducation aux médias et à l'information
16. Modération automatisée des contenus et obstacles liés aux inexactitudes et à la censure
17. Média et élections à l'ère de la mésinformation et de la désinformation : Quelles réponses peut-on trouver dans l'éducation aux médias et à l'information ?
18. Éducation aux médias et à l'information pour atténuer les conséquences de la désinformation et gouvernance

19. Sessions spéciales : Conversations avec des médias internationaux et des plates-formes numériques internationales – Facebook, Google, Twitter, Reuters, Associated Press, etc.
20. Conversations avec les associations locales : Fournir une plate-forme pour éduquer les communautés locales aux médias et à l'information
21. Discussions transgénérationnelles entre femmes sur la confiance dans les médias et les plates-formes numériques
22. Sessions spéciales : Les jeunes filles et les technologies numériques – la place de l'éducation aux médias et à l'information dans la réflexion critique
23. Sessions spéciales : Pratiques d'arnaque et défis de la confiance
24. Éducation aux médias et à l'information dans les espaces numériques : L'implication des jeunes
25. Sessions spéciales : Conversations mondiales – éducation aux médias et à l'information, bibliothèques et confiance
26. Sessions spéciales : Conversations mondiales avec les gouvernements et la société civile sur la promotion de l'éducation aux médias et à l'information dans les établissements scolaires pour construire la confiance de demain dans un monde en difficulté
27. Session spéciale : Espace UNESCO-Twitter – Bâtir l'équation mondiale de la confiance
28. Sessions spéciales : Conversations mondiales avec des enseignants sur l'éducation aux médias et à l'information et la confiance
29. Éducation aux médias et à l'information et intelligence artificielle dans la culture de l'information
30. Des moyens innovants d'accès à l'éducation aux médias et à l'information
31. Nouvelle application innovante et interdisciplinaire de l'éducation aux médias et à l'information
32. Méthode scientifique et culture scientifique : Plus simples grâce à l'éducation aux médias et à l'information
33. Croiser l'éducation aux médias et à l'information avec l'alphabétisation culturelle : Catalyser la confiance
34. La défiance à l'égard des plates-formes numériques et les biais algorithmiques
35. Éducation aux médias et à l'information, médias et état d'esprit : Évaluation de la théorie de la sélectivité et du comportement de recherche d'information
36. Éducation aux médias et à l'information au service de la citoyenneté mondiale : valeurs de compréhension et de confiance mutuelles
37. Face aux thèses complotistes : Les approches de l'éducation aux médias et à l'information
38. L'adoption des TIC à la maison après la pandémie : Des parents éduqués aux médias et à l'information, à quoi peut-on se fier ?
39. Dialogue avec des communautés autochtones : L'éducation aux médias et à l'information au service de la confiance

40. Session spéciale : Rencontres de l'Alliance de l'UNESCO pour l'éducation aux médias et à l'information et du Réseau universitaire de l'UNESCO pour l'éducation aux médias et à l'information et le dialogue interculturel

41. Financer l'éducation aux médias et à l'information : Un appel à partenaires

Résultats et produits

- Contribuer aux actions collectives nécessaires à la réalisation des objectifs correspondants énoncés dans « Notre Programme commun, rapport du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies », notamment en mobilisant les médias, les plates-formes numériques, les gouvernements, les entreprises, les organisations internationales de développement et les associations locales en faveur de l'éducation aux médias et à l'information pour renforcer la confiance et la solidarité.
- Rédiger des recommandations clés sur l'éducation aux médias et à l'information en tant que droit humain fondamental.
- Lancer une plate-forme multimédia internationale sur l'éducation aux médias et à l'information.
- Réaffirmer la nécessité d'une action urgente de la communauté internationale pour l'affectation des ressources financières et humaines nécessaires en vue d'améliorer l'accès des populations à l'éducation aux médias et à l'information.
- Proposer des approches scientifiques pouvant aider les sociétés à faire preuve d'un plus grand discernement dans l'utilisation de l'information reçue, entendue et lue quel que soit le contexte.
- Recueillir les engagements des principales parties prenantes pour renforcer et promouvoir la confiance dans le paysage de l'information et du numérique.
- Conceptualiser une approche épistémologique pour découvrir la vérité et susciter la confiance.

Forum de l'agenda des jeunes

L'UNESCO s'emploie à doter les jeunes de compétences en éducation aux médias et à l'information afin qu'ils soient mieux à même d'accéder aux contenus médiatiques et informationnels, de les vérifier et de mettre à profit le pouvoir des technologies. Ainsi armés, les jeunes sont capables de prendre une part active à la direction et à la création de projets de développement et de diffusion de l'éducation aux médias et à l'information. Les jeunes ayant reçu une éducation aux médias et à l'information peuvent jouer un rôle utile dans l'édification de sociétés fondées sur la confiance et la solidarité.

Dans cet esprit, l'UNESCO met, depuis 2016, une plate-forme à la disposition des jeunes durant la Semaine mondiale annuelle de l'éducation aux médias et à l'information. Cette plate-forme, le Forum de l'agenda des jeunes, a un double objectif : mettre en évidence l'importance de la participation des jeunes aux programmes, initiatives et activités relatives à l'éducation aux médias et à l'information et associer les jeunes à la création et à la diffusion de connaissances et de ressources sur l'éducation aux médias et à l'information en leur donnant le rôle de chef de file et d'éducateur de leurs pairs.

Cette année, le Forum a pour thème « Mobilisation d'une jeunesse éduquée aux médias et à l'information en faveur de la confiance et de la solidarité » et s'inscrit dans le cadre du thème général de l'édition 2022 de la Semaine mondiale de l'éducation aux médias et à l'information.

Quatrième hackathon mondial des jeunes pour l'éducation aux médias et à l'information

Le hackathon mondial des jeunes pour l'éducation aux médias et à l'information est l'occasion, pour les jeunes et les organisations de jeunesse du monde entier, de participer concrètement à l'élaboration de formes innovantes d'éducation aux médias et à l'information. Les trois éditions précédentes ont remporté un grand succès. Ce quatrième hackathon mondial des jeunes se tiendra durant la Semaine mondiale 2022 de l'éducation aux médias et à l'information. L'UNESCO et ses partenaires appelleront les jeunes, partout dans le monde, à prendre part à ce hackathon virtuel pour apporter des solutions novatrices à un ensemble déterminé de défis sociaux en rapport avec le thème de cette année.

L'invitation sera adressée aux jeunes d'établissements scolaires, d'universités, de centres de jeunes et d'organisations de jeunesse locaux, ainsi qu'aux jeunes leaders des quatre coins du monde. Les équipes gagnantes et les résultats du hackathon seront présentés lors du Forum de l'agenda des jeunes pendant la Semaine mondiale de l'éducation aux médias et à l'information.

En 2021, le hackathon mondial des jeunes pour l'éducation aux médias et à l'information a été consacré au thème « Hacker l'éducation aux médias et à l'information pour un avenir meilleur ». Cette année-là, **85** équipes de **45** pays ont participé, et **six** équipes gagnantes ont été sélectionnées.

Célébrations en ligne et hors ligne autour des manifestations mondiales et régionales

Les parties prenantes de l'éducation aux médias et à l'information du monde entier sont conviées à organiser et enregistrer des manifestations ou des activités relatives à l'éducation aux médias et à l'information, en ligne ou hors ligne, dans leur communauté, ville, municipalité ou région, durant la période prévue pour le déroulement de la Semaine mondiale de l'éducation aux médias et à l'information en septembre, octobre ou novembre 2022.

Dans le prolongement des efforts lancés en 2021 pour renforcer la coopération régionale et internationale en matière d'éducation aux médias et à l'information, des organisations multilatérales, intergouvernementales régionales, ainsi que des fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies sont invités à organiser des manifestations régionales pour la Semaine mondiale de l'éducation aux médias et à l'information en coopération avec l'UNESCO.

Toutes les manifestations doivent être enregistrées en utilisant le lien indiqué sur le site Web officiel de la Semaine mondiale 2022 de l'éducation aux médias et à l'information. Une fois enregistrées, ces manifestations seront affichées sur le site Web officiel de cette Semaine mondiale. L'UNESCO annoncera les manifestations importantes et en fera la promotion dans ses communiqués de presse et ses bulletins d'information.

En 2021, plus de 800 manifestations se sont déroulées dans 85 pays partout dans le monde pour célébrer le 10^e anniversaire.

Autres formes de mobilisation en ligne

Outre la mobilisation qui s'exprimera à travers les célébrations en ligne et hors ligne organisées dans le monde entier, les grands événements hybrides et le quatrième hackathon mondial des jeunes pour l'éducation aux médias et à l'information, d'autres formes d'interaction en ligne seront prévues tout au long de la Semaine mondiale 2022 de l'éducation aux médias et à l'information, parmi lesquelles : (1) la distribution de contenus de micro-apprentissage pour l'apprentissage en ligne et hors ligne via les initiatives de réseaux sociaux MIL CLICKS de l'UNESCO, (2) les campagnes #GlobalMILWeek et #MediaandInfoLiteracy sur les réseaux sociaux, (3) la coopération avec des plates-formes de médias sociaux, (4) la coordination avec d'autres secteurs de l'UNESCO, des fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies, et des partenaires bilatéraux, (5) le recrutement de personnalités des médias sociaux et d'artistes, et (6) une série de Conversations mondiales en ligne visant à faciliter le dialogue sur l'éducation aux médias et à l'information et la confiance entre les principales parties prenantes.

Prix mondiaux de l'éducation aux médias et à l'information 2022 sous l'égide des partenaires de l'UNESCO

Les Prix mondiaux de l'éducation aux médias et à l'information sont attribués indépendamment sous l'égide du Comité directeur international et des membres de l'Alliance de l'UNESCO pour l'éducation aux médias et à l'information. Ces Prix récompensent les spécialistes de l'information, des bibliothèques, des médias et des technologies, éducateurs, artistes, activistes, chercheurs, décideurs, organisations non gouvernementales, associations et autres groupes qui se distinguent par l'intégration innovante de l'éducation aux médias et à l'information dans leurs travaux et leurs activités connexes. En particulier, les Prix récompensent l'excellence et l'initiative dans six secteurs : éducation, recherche, politiques, activisme, médias et communication, et information.

Une présentation des Prix mondiaux de l'éducation aux médias et à l'information a lieu chaque année lors de la Conférence principale de la Semaine mondiale de l'éducation aux médias et à l'information. En 2022, l'initiative en revient au Comité directeur international et aux membres de l'Alliance de l'UNESCO pour l'éducation aux médias et à l'information.

Pour en savoir plus sur les catégories et les critères d'attribution des Prix, consulter le site Web de la Semaine mondiale de l'éducation aux médias et à l'information et de l'Alliance de l'UNESCO pour l'éducation aux médias et à l'information.

Les lauréats seront invités à la Conférence principale et aux événements hybrides de la Semaine mondiale 2022 de l'éducation aux médias et à l'information. Ils se verront remettre des certificats et recevront les témoignages d'estime de la part des membres de l'Alliance de l'UNESCO pour l'éducation aux médias et à l'information au cours de la session spéciale de la Conférence principale.

Les partenaires sont invités à apporter des contributions financières ou en nature aux Prix mondiaux de l'éducation aux médias et à l'information et à proposer de nouvelles catégories de prix qu'il leur semble intéressant de soutenir.

En 2021, six organisations ou personnes ont été distinguées et récompensées par l'un des Prix mondiaux de l'éducation aux médias et à l'information.

Conclusion

L'édition 2022 de la Semaine mondiale de l'éducation aux médias et à l'information aura pour objet et pour effet de réaffirmer l'importance de promouvoir l'éducation aux médias et à l'information dans le programme international de développement et d'accélérer les efforts en la matière. Elle encouragera un éventail sans précédent de parties prenantes à intégrer des activités d'éducation aux médias et à l'information dans le calendrier mondial annuel. Le but est d'imprimer une dynamique de croissance exponentielle au cours des années à venir, en atteignant un rayonnement géographique et un nombre d'activités inédits en 2022. Mais, pour cela, il nous faut unir nos efforts.

Cette note conceptuelle est, par conséquent, un appel à l'action pour galvaniser les idées et les programmes utiles dans le cadre du contexte international et se rapportant à ces thèmes. S'appuyant sur la bonne volonté grandissante de la communauté mondiale, la Semaine mondiale 2022 de l'éducation aux médias et à l'information peut sans aucun doute soutenir l'aspiration à retrouver et à renforcer la confiance par le biais de l'éducation aux médias et à l'information et favoriser l'essor de l'éducation aux médias et à l'information en général.

Annexe : Éducation aux médias et à l'information et objectifs de développement durable

Si l'éducation aux médias et à l'information est pertinente pour l'ensemble des objectifs de développement durable (ODD), une attention particulière peut être portée à :

- L'ODD 4 : cibles 4.6 (« Faire en sorte que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter ») et 4.7 (« Faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable »), en dotant les jeunes et les adultes des informations essentielles et des compétences médiatiques et numériques indispensables pour une éducation de qualité, la citoyenneté mondiale et l'édification de la paix.
- L'ODD 5 : cible 5.b (« Renforcer l'utilisation des technologies clés, en particulier de l'informatique et des communications, pour promouvoir l'autonomisation des femmes), en améliorant les aptitudes des personnes à détecter et contrer les stéréotypes de genre, la haine et la discrimination raciale sur tous les types de plates-formes médiatiques et numériques.
- Elle joue également un rôle essentiel dans le cadre des cibles 13.3 et 12.8 en donnant aux personnes les moyens d'une prise de décision éclairée, en améliorant les capacités des communautés en matière d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets et en faisant en sorte que les personnes possèdent les connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature.
- L'ODD 16, cible 16.10 (« Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales ») et l'ODD 11 (« Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables »), en développant le sens critique des citoyens à l'égard de leur accès à l'information et en renforçant leur pouvoir de communication à cet égard, leurs libertés fondamentales, ainsi que leur capacité d'évaluation et d'utilisation critiques d'informations afin que les villes soient ouvertes à tous, sûres, résilientes et durables.